Le souffle francophone des Territoires du Nord-Ouest

L'aquilon

20 ans

Envoi de publication - enregistrement no. 10338 C.P. 1325 Yellowknife, T.N.-O., X1A 2N9 Volume 21 numéro 48, 15 décembre 2006

Dans nos pages cette semaine

Le député vilipende le ministre des Affaires indiennes

Page 3

Repas de Noël de l'AFDM

Page 3

Ainsi fond, fond, fond

Plus de banquise en 2040

Une nouvelle étude sur les changements climatiques dans l'Arctique donne des résultats encore plus pessimistes.

Page 6

Le Nunavoix

Pages 7 et 8

Plein de matière dans notre section Sports et loisirs

Pages 10 et 11

Sommaire



Batiste W. Foisy

La belle cathédrale de Fort Smith se dresse comme un souvenir immuable de la présence catholique et française aux Territoires du Nord-Ouest.

Vers une régionalisation des droits linguistiques?

La commissaire aux langues officielles veut changer la Loi.

Batiste W. Foisy

Certains droits linguistiques devraient être cantonnés à des zones régionales, suggère la commissaire aux langues officielles des TNO, Shanon Gullberg, dans son plus récent rapport annuel.

Le rapport, déposé en septembre et traduit en français récemment, suggère plusieurs modifications à la *Loi sur les langues officielles des TNO*. L'une d'entre elles vise à préciser les services qui devraient être offerts dans les langues officielles du territoire. Constatant que « l'approche de l'Assemblée législative sur la question des communications avec le publique a été non coordonnée et chaotique », la commissaire suggère de modifier la Loi actuelle qui stipule que les Ténois ont le droit d'employer la langue officielle de leur préférence dans leurs communications avec le gouvernement pour autant qu'il y ait « une demande importante » et que « la vocation du bureau » suppose une interaction avec le public.

La commissaire suggère que « certains services de bases » – la santé, les inscriptions obligatoires, la délivrance des permis et la sécurité – soient offerts dans chacune des onze langues officielles du territoire peu importe la communauté où l'on se trouve, et que d'autres services soient cantonnés à des « régions linguistiques désignées ». Ainsi les services en français autres que ceux décrits comme essentiels seraient limités à Yellowknife, Hay River, Fort Smith et Inuvik, et les services tlicho aux communautés tlicho.

Cette approche rappelle « la politique et les lignes directrices sur les langues officielles », une sorte de manuel d'application pratique de la *Loi sur les langues officielles* développé par le gouvernement territorial et qui a été décrié comme étant « réducteur de droits » par la Fédération franco-ténoise. Dans son jugement sur les services en français aux TNO rendu au printemps dernier, la juge Marie Thérèse Moreau note d'ailleurs à propos des lignes directrices que « dans la mesure où [elles] désignent des régions ou établissent d'autres critères relativement à la « demande importante », et qu'elles *ajoutent* une exigence supplémentaire en liaison avec la « vocation » pour justifier l'emploi du français, elles vont à l'encontre de [la Loi]. »

Quand on demande à la commissaire aux langues officielles si l'intention des modifications qu'elle suggère est de donner force de loi aux lignes directrices, elle répond spontanément « oui ». « Le problème avec la politique et les lignes directrices c'est qu'elles ne sont pas juridiquement contraignantes », affirme Shannon Gullberg.

Selon elle, dans le contexte particulier des Territoires du Nord-Ouest, il serait davantage profitable de décrire spécifiquement quels sont les services couverts par la Loi plutôt que de s'en remettre à une définition quantitative de « demande importante », comme cela se fait au fédéral où l'on fixe ce critère à 5 % de la population ou plus.

« Dans certaines communautés des TNO, il reste déjà moins de 5 % de locuteurs de la langue locale, signale l'ombudsman. Si on applique la définition fédérale de demande importante dans ce contexte, on risque de faire diminuer encore davantage le nombre de locuteurs. Ça irait à l'encontre de l'esprit de la Loi qui vise au maintien et à la revitalisation des langues officielles. »

Entre autres modifications à la *Loi sur les langues officielles*, la commissaire aux langues suggère qu'on supprime un passage du préambule qui affirme que l'intention de cette Loi est de s'assurer que « tous les groupes linguistiques des Territoires du Nord-Ouest puissent, sans

Commissaire
Suite en page 2



Batiste W. Foisy

Joyeux Noël quand même

Les employés du centre de désintoxication Nats'ejée K'éh de Hay River, en lock-out depuis le 23 octobre, pourront passer un joyeux Noël, même après presque deux mois sans salaire. Le Syndicat des travailleurs et des travailleuses du Nord, qui représente les travailleurs de Nats'ejée K'éh, a fait passer le chapeau parmi ses membres d'autres corps de métier. Rapidement assez de sous ont été amassés pour assurer à toutes les familles un bon repas du temps des Fêtes. Un donateur anonyme a remis un billet de 100 dollars. « Sans ses personnes, je n'aurais pas d'emploi, je n'aurais pas ma famille et je ne serais peut-être même pas en vie. C'est la moindre des choses que d'aider ces personnes extraordinaires », a-t-il dit. Pour ce qui est de la fin du conflit de travail, ça ne semble pas aussi gai. Après avoir fait parvenir une offre au syndicat à la fin novembre, l'employeur a signifié, le 12 décembre, qu'il ne comptait pas retourner à la table de négociations avant janvier.

Il va réaliser son rêve

Un camionneur allemand va réaliser son rêve, cet hiver : il va conduire sur la route de glace de Tuktoyaktuk. Joachim Hilmerich, de Arnsberg en Alllemagne, a remporté le concours d'une station de télévision allemande dont le prix était la réalisation de son rêve le plus fou. Hilmerich débarquera donc bientôt à Inuvik avec son fils (et une équipe de tournage, vous pensez bien) pour rouler sur la route de Tuk. Comme quoi les banalités des uns sont parfois les excentricités des autres.

Le fédéral appelle le jugement Déné Tha

Le gouvernement fédéral a annoncé qu'il interjetterait appel à la décision rendue en novembre par la Cour fédérale concernant les droits des Premières nations Déné Tha quant au gazoduc du Mackenzie. Le juge Michael Phelan avait tranché en faveur des Autochtones qui affirmaient ne pas avoir été consultés quant à la mise en place du processus de révision du mégaprojet gazier. Entre temps, le ministre des Affaires indiennes et du Nord, Jim Prentice, a annoncé la nomination d'un négociateur pour entamer le dialogue entre le gouvernement fédéral et les Déné Tha. C'est Tim Christians qui a été nommé. Christians est également négociateur pour le gouvernement fédéral pour le dossier des revendications territoriales des premières nations du Deh Cho.

Vandalisme à l'église

L'église Baptiste de Hay River a été vandalisée, dans la nuit du 4 au 5 décembre. Une ou des personnes non identifiées auraient lancé une bouteille dans une vitre de la maison de Dieu qui a éclaté. La Gendarmerie royale du Canada est à la recherche d'indices pouvant mener à l'arrestation des vandales.

Le pont de glace est ouvert

Le pont de glace de Fort Providence est ouvert au trafic léger depuis une bonne semaine, déjà. C'est plus tôt que d'habitude ! Du côté des routes de glace, seulement celles de la région du delta du fleuve Mackenzie sont ouvertes.

Commissaire

Suite de la page 1



Batiste W. Foisy

C'est un deuxième rapport annuel pour la commissaire aux langues des TNO, Shannon Gullberg.

égard à leur langue première, avoir les mêmes chances d'obtenir des emplois et de participer aux institutions de l'Assemblée législative et du gouvernement ».

« Cet article suggère à tort que certains droits linguistiques au travail sont accordés par la Loi, ce qui n'est pas le cas », note dans son rapport la commissaire qui invite néanmoins le gouvernement des TNO à étudier la question de la langue au travail.

L'Assemblée législative des TNO n'a pas l'obligation de mettre en vigueur les recommandations de la commissaire aux langues. « Mais je pense que [les députés] ont une responsabilité morale d'au moins en prendre compte », précise la principale intéressée.

Pas de plainte

Cette année encore, très peu de plaintes ont été adressées au Commissariat aux langues officielles. Il n'y a eu, en fait, qu'une seule plainte, laquelle ne relevait pas de la compétence du Commissariat puisqu'elle portait sur les services en français à Élections Canada, une agence fédérale.

Le Commissariat a néanmoins aidé le plaignant à obtenir des services dans sa langue. « Nous aurions pu tout simplement répondre ''ce n'est pas notre juridiction, appelez le fédéral'', mais nous avons plutôt choisi d'aider la personne et, finalement, elle a pu obtenir ses services. Je pense que c'est la marche à suivre », commente Shannon Gullberg.

Mais comment expliquer un nombre si restreint de plaintes alors que, la même année, un jugement de la Cour suprême des Territoires du Nord-Ouest évoque des « violations à la *Loi sur les langues officielles* révélatrices d'un problèmes systémique » ? « C'est difficile de dire pourquoi il n'y a pas davantage de plaintes », répond la commissaire qui admet du même souffle que « la décision portant sur la FFT soulève la question des droits linguistiques ».

Gullberg indique que le commissariat continuera en 2007 de faire la promotion de ses services par des annonces radiophoniques dans les différentes langues officielles du territoire. La commissaire se rendra également dans certaines communautés et visitera des écoles.

Notons au passage que, alors que jusqu'ici le Commissariat se concentrait surtout sur le traitement des plaintes, en 2007 il commencera à réaliser des enquêtes sans que des plaintes aient été nécessairement formulées. Durant la prochaine année le commissariat est sensé produire deux rapports d'enquête : l'un portant sur les soins de santé et l'autre sur la publicité gouvernementale.

Régistre des interprètes

La commissaire recommande que le gouvernement établisse « immédiatement » un répertoire des traducteurs et interprètes du territoire, un outil pour l'instant inexistant.

Ayant fait traduire toute sa papetrie l'an dernier, le commissariat a pu constater de première main la difficulté de dénicher des traducteurs qualifiés aux TNO.

« Le gouvernement doit former plus [de traducteurs et d'interprètes] et rendre le registre public », ajoute en entrevue la commissaire.

Elle signale qu'un tel registre s'avèrerait utile aux entreprises privées désireuses de faire traduire leur enseigne ou d'autres types de documents. L'an dernier, sur neuf demandes de renseignements acheminées au Commissariat aux langues officielles, huit provenaient d'entreprises privées à la recherche de traducteurs.

« C'est très significatif, d'autant plus que la Loi ne touche pas le privé. Ce sont là des gens qui souhaitent, de leur propre initiative, mieux servir les groupes linguistiques », insiste la commissaire. Malheureusement, sans registre, le Commissariat ne peut répondre qu'à moitié aux demandes. « Je leur donne les noms que j'ai, explique Gullberg. Mais je dois leur dire qu'il risque d'y avoir un délai parce que ces traducteurs-là sont très occupés. »

Un gros surplus

Pour une seconde année d'affilée, le Commissariat aux langues officielles a brillé par sa frugalité et n'a pas dépensé la moitié de son budget.

Alors qu'on anticipait des dépenses de 200 000 dollars, le protecteur territorial des droits linguistiques n'en a dépensé que 96 000, pour un surplus budgétaire de 104 000 dollars.

L'an dernier, le commissariat avait dégagé un surplus de 154 000 dollars.

Le député vilipende le ministre des Affaires indiennes

Batiste W. Foisy

Le gouvernement conservateur a failli à ses engagements envers les résidents du Nord, affirme le député de Western Arctic, Dennis Bevington qui condamne sans réserve le ministre des Affaires indiennes et du Nord, Jim Prentice qu'il accuse de négligence.

En particulier, il accuse le ministre Prentice de ne pas avoir fait de nomination dans divers offices de réglementation environnementale du Nord.

Dans une lettre envoyée le 1er décembre 2006, la présidente de l'Office d'examen des répercussions environnementales de la vallée du Mackenzie, Liz Snider, identifie huit postes à combler sur différents offices environnementaux des Territoires du Nord-Ouest. Le 5 décembre, le même Office a annoncé la retraite de deux autres membres de son conseil d'administration.

«Ces offices prennent des décisions importantes quant à la réglementation environnementale et tiennent compte des préoccupations des gens du Nord, mais il paraît que ce ministre ne se soucie pas de leur opinion », a déclaré le député Bevington dans une conférence de presse aux airs de règlements de compte, tenue sur la colline parlementaire, le 11 décembre.

Le député ne se gêne pas, par contre pour désigner une personne dûment nommée par le ministre Prentice : Harvey André, le négociateur désigné en mai dernier pour prendre part aux discussions entourant la conclusion d'une entente de dévolution de pouvoirs entre le gouvernement fédéral et le gouvernement territorial.

« Il s'est uniquement servi du dossier du transfert de droit de propriété des territoires sur les ressources comme prétexte pour trouver un emploi pour un ministre de l'époque de Brian Mulroney », a raillé Bevington, déplorant du même souffle la lenteur des pourparlers.

Gazoduc

Pour une énième fois, le député de Westermn Arctic s'en ait pris au manque d'objectivité du ministre des Affaires indiennes et du Nord dans le dossier du gazoduc du Mackenzie, le ministre Prentice n'ayant jamais caché son appui au mégaprojet gazier.

« Il est évident que ce ministre albertain, tout comme Anne McClelland, l'ancienne ministre albertaine libérale, tient seulement à appuyer le champ de pétrole albertain et les compagnies pétrolières multinationales qui dirigent ce projet », a déclaré le député dont la circonscription englobe l'ensemble des Territoires du Nord-Ouest.

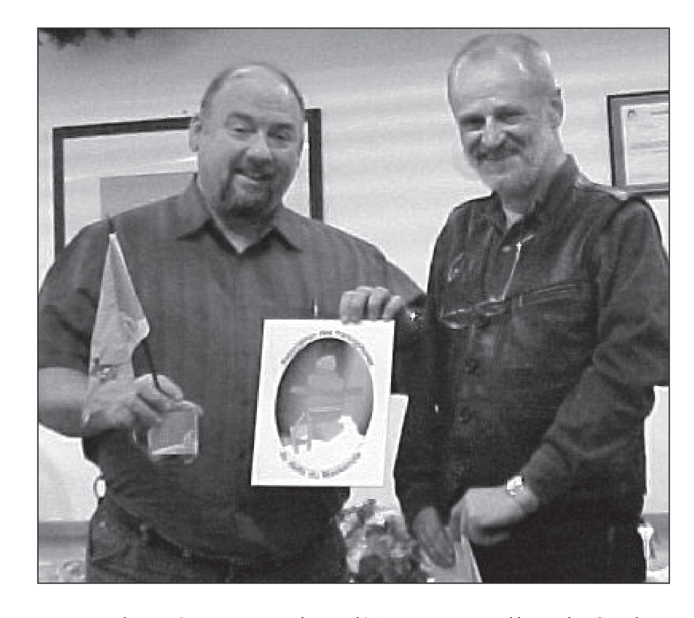
« Le Nord mérite une meilleure affaire de la part des conservateurs, mais le gouvernement de Harper, tout comme l'ancien gouvernement libéral, n'a pas l'intention de faire ce qui est juste. Ottawa se soucie plus des corporations multinationales que des besoins des Canadiens ordinaires qui habitent au nord du 60e parallèle », a conclu Dennis Bevington.

Repas de Noël de l'AFDM

Claude Gervais

Le vendredi 1er décembre dernier avait lieu à la salle de l'hôtel Eskimo Inn, notre dîner de Noël pour terminer l'année 2006, en beauté. Comme invité d'honneur, nous recevions le nouveau maire de la Ville d'Inuvik, Derek Lindsay. Il a confirmé aux membres présents l'importance de notre association et les bénéfices qu'elle apporte à la ville d'Inuvik et les communautés des alentours.

Comme maire, Derek Lindsay continuera de supporter l'Association des francophones du delta du Mackenzie dans toutes leurs activités et remercie l'AFDM pour son nvitation.

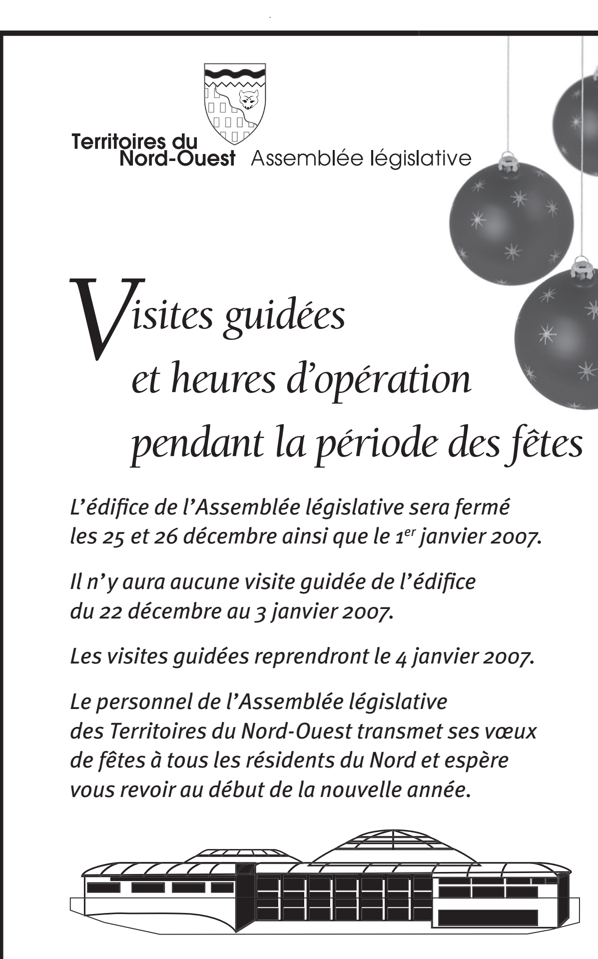


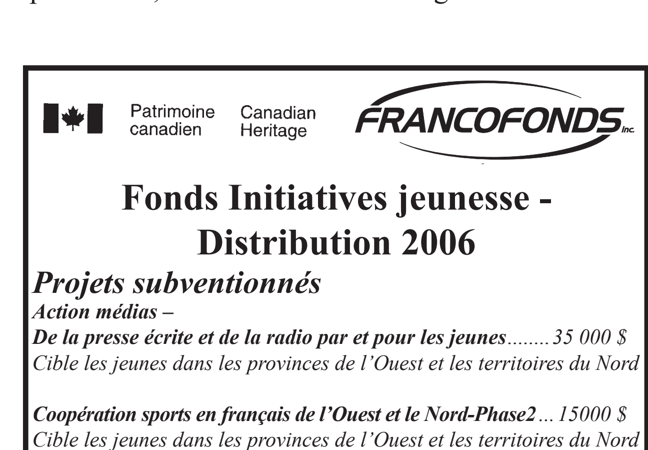
Par la même occasion, l'AFDM soulignait également le dévouement de Lise Gervais qui a fait partie du conseil d'administration de l'AFDM pendant plus de 4 ans, soit d'octobre 2002 à octobre 2006. Elle a participé à plusieurs réunions, rallyes de motoneiges, cabanes à sucre et soupers aux homards, préparant et servant plusieurs repas.



Alors une mention d'excellence et une assiette décorative représentant un thème du grand Nord, furent présenté à Lise par le président, suivies d'un gros bec.

Un gros merci à Lise!





Patrimoine canadien — Canadian Heritage — FRANCOFONDS

Fonds Initiatives jeunesse - Distribution 2006

Projets subventionnés

Action médias –

De la presse écrite et de la radio par et pour les jeunes........*35 000 $*
Cible les jeunes dans les provinces de l'Ouest et les territoires du Nord

Coopération sports en français de l'Ouest et le Nord-Phase2... *15000 $*
Cible les jeunes dans les provinces de l'Ouest et les territoires du Nord

Festival des vidéastes – Caravane de formation.................... *8 000 $*
Cible les jeunes au Manitoba

Formation cInéMAGINE jeunesse....................................... *7 500 $*
Cible les jeunes en Alberta

Formation jeunesse – Le Cercle Molière.............................. *5 000 $*
Cible les jeunes au Manitoba

Franco-survie.. *25 000 $*
Cible les jeunes dans les provinces de l'Ouest et les territoires du Nord

Journaliste apprentis au parlement jeunesse......................... *8 000 $*
Cible les jeunes dans les provinces de l'Ouest et les territoires du Nord

Ligue d'improvisation fransaskoise....................................... *3 000 $*
Cible les jeunes en Saskatchewan

Parlement jeunesse franco-manitobain...................................*800 $*
Cible les jeunes au Manitoba

Mon droit mon choix... *8 000 $*
Cible les jeunes au Manitoba

Radio Web jeunesse du Nord.. *20 000 $*
Cible les jeunes dans les territoires du Nord

Total de 11 subventions.. ***135 300$***

Les objectifs du Fonds Initiatives jeunesse sont de renforcer chez les jeunes francophones le sentiment d'appartenance à la langue et à la culture française et d'augmenter la contribution des jeunes francophones à la vie communautaire pour ainsi freiner leur exode vers d'autres milieux.

La fondation Francofonds gère le Fonds Initiatives jeunesse pour les provinces de l'Ouest et les territoires du Nord selon l'accord de financement signé entre Patrimoine canadien et Francofonds.

Pour plus de renseignements au sujet du Fonds Initiatives jeunesse, s'il vous plait consultez le site Web www.francofonds.org ou contactez Francofonds au (204) 237-5852 (sans frais : 1-866-237-5852).
La date limite pour la remise de demandes de subventions est le 30 septembre.

Éditorial


Alain Bessette

Un bon départ

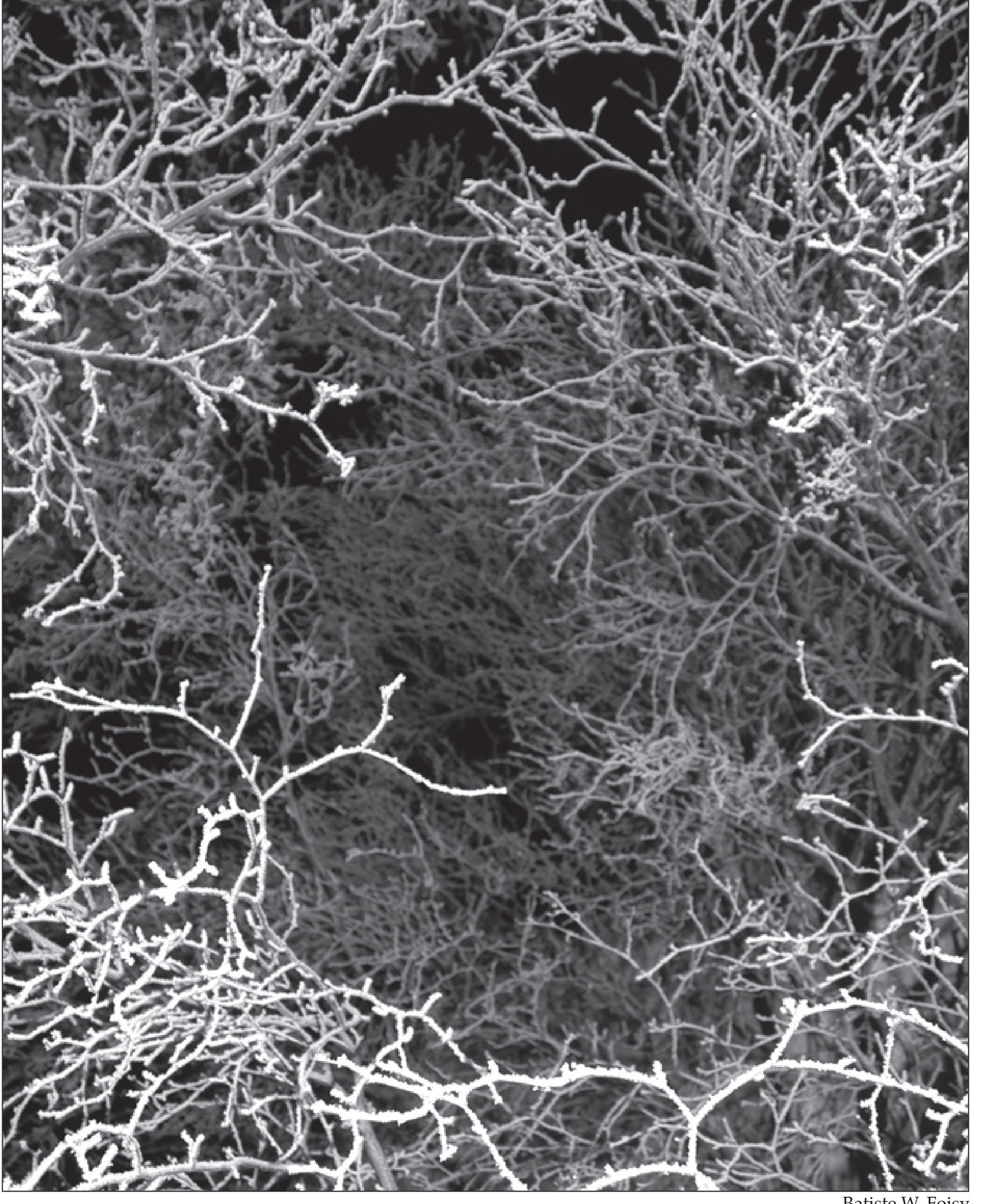
En lisant le compte-rendu sur le rapport de la commissaire aux langues des TNO, j'ai constaté que certaines de ses recommandations touchent deux aspects des droits linguistiques qui ont souvent été débattus dans nos pages : la langue de travail et l'absence de contrainte juridique de la politique et des lignes directrices en matière de langues officielles.

Cela fait des années que le journal souligne l'importance d'accorder un statut aux langues officielles en milieu de travail. Pour reconnaître l'importance de ce principe, il faut d'abord reconnaître aussi l'importance que constitue le travail dans notre société. Sans généraliser à l'ensemble des individus, il ne serait pas faux de prétendre que plusieurs personnes se définissent par rapport à leur emploi, à leur profession. C'est leur emploi qui leur accorde un statut social, qui les distingue du voisin, qui les rapproche de leurs pairs et qui assure leur bien-être économique.

Dans un contexte d'assimilation rapide de toutes les langues officielles (sauf l'anglais, langue de travail au gouvernement), il est parfois difficile de promouvoir la rétention d'une langue lorsque celle-ci ne semble n'avoir aucune importance au plan économique et professionnel. Si le gouvernement territorial accordait une place de choix dans sa fonction publique aux langues autres que l'anglais (à l'instar des dispositions de la loi fédérale), cela bonifierait d'autant l'apprentissage de ces langues auprès de la population. Ce serait un bon départ pour remettre ces langues à l'avant-plan.

L'autre aspect soulevé par la commissaire, c'est la portée de la politique et des lignes directrices du gouvernement en matière de langues officielles. Qu'on soit en accord ou non avec le contenu des lignes directrices, là n'est pas la question. Il suffirait probablement d'une décision du Cabinet pour renverser et changer ces règles. Par contre, si ces règles étaient incluses à la loi dans le cadre d'une réglementation, elles seraient beaucoup plus contraignantes. Ce ne serait pas une garantie à toute épreuve comme en témoigne notre poursuite contre le gouvernement territorial quant au respect de sa Loi, mais ce serait un bon départ.




Batiste W. Foisy

Les branches convergentes de trois peupliers forment un tunnel de givre qui semble s'étirer jusqu'aux tréfonds de la nuit interminable de décembre, comme une folie.

L'Aquilon

C.P.1325, Yellowknife, T.N.-O., X1A 2N9
Tél. : (867) 873-6603, Télécopieur : (867) 873-2158
C.P. 4612, Hay River, NT, X0E 0R0
Tél. : (867) 875-0117, Téléc.: (867) 874-2158
Courrier électronique : aquilon@internorth.com
Sur le web : www.aquilon.nt.ca

Rédacteur en chef : Alain Bessette
Journaliste : Batiste W. Foisy
Correction d'épreuve : Jaquis Gagnon
Adjointe administrative : France Benoît

L'Aquilon est un journal hebdomadaire publié le vendredi à 1000 exemplaires. *L'Aquilon* est la propriété des *Éditions franco-ténoises/L'Aquilon* et est subventionné par Patrimoine canadien.

Sauf pour l'éditorial, les textes n'engagent que la responsabilité de leur auteur(e) et ne constituent pas nécessairement l'opinion de *L'Aquilon*. Toute correspondance adressée au journal doit être signée et accompagnée de l'adresse et du numéro de téléphone de l'auteur(e). La rédaction se réserve le droit de corriger ou d'abréger tout texte. Dans certains cas où les circonstances le justifient, *L'Aquilon* accèdera à une requête d'anonymat. Toute reproduction partielle est fortement recommandée à condition de citer la source. *L'Aquilon* est membre associé de l'Association de la presse francophone (A.P.F.). N° ISSN 0834-1443.





L'Égypte (suite)



Geneviève Harvey

Je vous avais laissé sur un sommeil réparateur, dans un super hôtel sur la Méditerranée. Après une nuit sans incident, nous nous préparons à découvrir ce pays rempli de surprises et de trésors.

Alexandrie, nommée ainsi en l'honneur d'Alexandre le Grand, est située en basse Égypte. Bizarre, direz-vous. Quand on regarde la carte, Alexandrie est située sur la Méditerranée et devrait donc être située en haute Égypte. Eh bien non! La haute Égypte est située dans le sud, là d'où provient le Nil, ce dispensateur de vie.

Notre première visite devrait être la bibliothèque, mais impossible de la visiter en cette journée de fête célébrant la fin du ramadan. Nous espérons pouvoir la visiter le lendemain et nous sommes prêts à découvrir d'autres merveilles. Nous allons visiter un monument situé sur l'emplacement du Phare d'Alexandrie, l'une des sept merveilles du monde antique. La foule est immense, en raison des festivités. Nous nous promenons avec un peu de crainte, étant donné l'importance de la foule. Des enfants nous interrogent en anglais avec curiosité. On dirait qu'ils n'ont jamais vu de blancs. Pourtant, ce ne sont pas les touristes qui manquent dans ce pays. Nous restons un moment dans cette foule festive et enjouée et reprenons la route pour aller voir un petit sphinx situé en ville. Bien sûr, ce n'est pas le sphinx des pyramides, mais il est tout de même impressionnant.

Nous repassons sur la Corniche, longue de plus de 30 kilomètres et qui longe la Méditerranée. C'est magnifique. Le soleil est de la partie. Nous revenons à l'hôtel vers la fin de l'après-midi et espérons avoir l'occasion d'aller admirer la bibliothèque avant notre départ pour Le Caire, le lendemain.

Malheureusement, nous ne pourrons pas entrer dans la bibliothèque, mais nous arpentons l'extérieur qui est magnifique. On y trouve un buste d'Alexandre le Grand, un cadran solaire, un planétarium. Le tout sur le bord de la mer. C'est magnifique. Bien sûr, l'illustre bibliothèque qui contenait des papyrus n'existe plus. Il s'agit maintenant d'une énorme bibliothèque moderne, l'une des plus grandes du monde. Et le lieu a été choisi en hommage de l'ancienne. Nous sommes quelque peu déçus. Un architecte faisant partie du groupe l'est davantage, vous comprendrez pourquoi si vous allez voir sur Internet l'architecture particulière de cet édifice.

Mais nous avons tant et tant de choses à voir, il faut partir.

Nous longeons donc la mer d'Alexandrie jusqu'au Caire. Le paysage est magnifique. En cours de route, nous voyons de bizarres structures situées près des habitations, et découvrons qu'il s'agit de pigeonniers. En Égypte, on mange du pigeon, il s'agit même d'une délicatesse que nous n'aurons pas l'occasion de goûter. Il y a une couple d'années, on a exigé de tuer les pigeons en raison de la grippe aviaire. Et il n'en reste presque plus, en tout cas pas assez pour en régaler les touristes.

L'arrivée au Caire est un choc. Bien sûr, nous sommes arrivés à l'aéroport du Caire, deux jours auparavant, mais nous avons tout de suite pris une route d'évitement pour nous rendre à Alexandrie, et l'immensité de la capitale nous a échappé. Mais en cette journée, cela nous frappe de plein fouet. La ville est tout bonnement folle. Dix-neuf millions de klaxons, de voitures, d'humains, d'animaux, de touristes, qui se bousculent et tentent d'avancer à qui mieux mieux. Hallucinant, je vous le jure. Et cette surprise de voir pour la première fois les pyramides, les grandes pyramides, devrais-je dire. Nous les voyons de loin et attendons le lendemain avec impatience pour aller les contempler de près.

Nous nous rendons à l'hôtel et le spectacle est incroyable. Des milliers de lumières de voitures et de bateaux. Nous sommes devant le Nil, et des dizaines de bateaux offrent des balades aux Cairotes en fête encore, en cette fin de ramadan. Quand nous ouvrons notre porte de balcon, au onzième étage, le bruit est assourdissant. Les klaxons n'arrêtent pas une seconde. C'est fou, mais même temps, c'est euphorisant. Fort heureusement, l'hôtel est bien insonorisé, et quand nous fermons la porte, c'est comme si nous baissions le son d'un concert impromptu et sans fin.



C'est donc avec un peu d'inquiétude et beaucoup d'impatience que nous attaquons cette nuit, avec la promesse d'une rencontre privilégiée, une rencontre avec les pharaons et leurs tombeaux, une rencontre avec le Sphinx, le vrai.

Après une course folle aux piles (pour la caméra, les miennes s'avérant nulles, même si elle venaient d'être achetées au Québec juste avant le départ), nous allons à notre rendez-vous double en cette journée prometteuse : nous allons à Memphis, à Seqqâra, à Gizeh. Nous retournerons également ce soir à Gizeh, pour le spectacle sons et lumières aux pyramides.

Je ne vous ferai pas une leçon de tout ce qu'on a vu dans ces différents lieux, car vous trouverez sur Internet ou dans un bon livre, une description fidèle et meilleure que celle que je peux vous en faire. Je tiens simplement à vous transmettre mes émotions. Malgré la grande foule de touristes et de vendeurs qui déambulent, une forte émotion nous étreint devant ces merveilles remplies de mystères. Et moi, je réalise à quel point j'ai toujours voulu venir là, depuis que je suis petite. Et j'y suis. Je tente de trouver un coin pour observer sans être trop dérangée par le cirque des vendeurs. Je réussis. Je contemple.



Conseil des langues officielles

Déçue de la décision

C'est avec regret que j'ai appris que la « Fédération franco-ténoise (FFT) ne nommera pas de représentant francophone au Conseil des langues officielles, une table de consultations chargée de conseiller le gouvernement territorial en matière de politiques linguistiques ». (L'Aquilon, 8 décembre). Peu importe le mandat de cette table et les résultats atteints qui ne répondent plus, selon la FFT, aux attentes des francophones, il me semble que nous avons tant à gagner à continuer d'y siéger. Quelle belle opportunité perdue de tisser des liens plus étroits avec les peuples autochtones des TNO! Pourquoi toujours mettre l'emphase sur nos différences plutôt que sur ce qui nous unit? Ne travaillons-nous pas tous à célébrer la beauté de nos langues maternelles? Ne sommes-nous pas tous habités par le désir de voir vivre ces langues à travers nos enfants et leurs enfants? Même si notre participation se résumait à nous asseoir à cette table et simplement écouter les représentants des autres communautés linguistiques, n'y aurions-nous pas quelque chose à apprendre? À partager? À célébrer? De ne pas être à cette table qui réunit les représentants des onze langues officielles des Territoires du Nord-Ouest donne l'impression erronée que les francophones sont mieux qu'eux, que nos luttes ne se rejoignent d'aucunes façons. Avec tous les dossiers menés par la FFT, peut-être que la tâche de travail du Conseil des langues officielles y est devenue trop lourde? Dans ce cas la FFT pourrait y déléguer un autre représentant, quelqu'un de la communauté qui travaille corps et âme à préserver notre belle langue? Et de plus, nous quittons cette table sans l'assurance de savoir qu'un autre mécanisme formel nous sera offert par le ministre. Il ne faut pas se leurrer, beaucoup de nos ancêtres n'étaient pas des plus respectueux des droits linguistiques des autochtones d'ici. J'aurais aimé croire que nos leaders actuels auraient tenté de palier aux lacunes du passé et auraient fait preuve de plus d'ouverture d'esprit envers les autres communautés linguistiques des Territoires du Nord-Ouest. Nous avons tous avantage à unir nos forces devant l'énorme tâche à accomplir au niveau linguistique aux Territoires du Nord-Ouest.

France Benoit
Yellowknife

Ainsi fond, fond, fond

Plus de banquise en 2040

Une nouvelle étude sur les changements climatiques dans l'Arctique donne des résultats encore plus pessimistes.

Batiste W. Foisy

Au rythme où vont les choses, il n'y aura plus de glaces polaires estivale en 2040, avance une étude canado-américaine publiée cette semaine.

C'est un nouveau modèle climatique – encore un ! – développé par des chercheurs du National Center for Atmospheric Research, basé au Colorado, qui permet cette inquiétante prédiction. Selon ce modèle le retrait des glaces arctiques, retrait qu'on observe déjà depuis une vingtaine d'années, s'accélèrera abruptement vers 2025.

« Nous sommes déjà témoins de perte majeures dans le couvert glaciaire, mais notre recherche suggère que les pertes qui auront lieu au courant des les prochaines décennies pourraient être bien plus dramatiques que tout ce que nous avons pu voir à ce jour. Ce sont des changements étonnements rapides », affirme le professeur Marika Holland, l'auteur principal de cette étude.

C'est une sorte de cercle vicieux qui est la cause de cette accélération subite pressentie de la fonte des glaces. La banquise, de par sa couleur blanche, réfléchit en grande partie les rayons de soleil qui la frappe. La couleur foncée de l'océan, à l'inverse, absorbe les rayons du soleil. Donc, plus la banquise fond, plus la chaleur est absorbée et plus la chaleur est absorbée, plus la banquise fond.

« C'est un cycle qui aura des implications majeures pour toute la région arctique », commente le professeur Holland.

Entre autres conséquences, la disparition du couvert glaciaire estival aura des impacts désastreux pour certaines espèces qui vivent sur la banquise comme les ours polaires. Dans l'*Arctic Climate Impact Assesment*, le document portant sur les changements climatiques dans l'Arctique le plus couramment cité, on indique que les ours polaires ont « très peu de chance de survivre en tant qu'espèce », advenant un retrait total du couvert glaciaire estival. Quand l'*Arctic Climate Impact Assesment* a été publié, en 2004, l'opinion la plus répandue au sein de la communauté scientifique était que le retrait des glaces estivales se produirait probablement vers l'an 2100.

La fonte des glaces arctiques augmentera aussi le trafic maritime dans la région polaire, notamment avec l'ouverture du Passage du Nord-Ouest.

Le retrait total des glaces polaires peut être retardé si les êtres humains sont prêts à modifier leurs comportements, démontre également l'étude du National Center for Atmospheric Research.

En effet, la prédiction de 2040 suppose que la progression des émissions de gaz à effets de serre se poursuive au même rythme qu'aujourd'hui. Si, cependant, les émissions de ces gaz venaient à diminuer, l'océan Arctique pourrait conserver son manteau de glace plus longtemps.

Quinze autres scénarios ont été testés avec chacun des taux de gaz à effets de serre différents. Ces scénarios démontrent qu'une réduction sensible des émissions de gaz pourrait ralentir significativement le retrait glaciaire.

« La société humaine peut toujours minimiser son impact sur les glaces arctiques », affirme Holland.

Par contre, dans aucun des 15 scénarios étudiés, la fonte des glaces arctiques n'a été entièrement freinée, indiquant là que le phénomène est peut-être inexorable.

Le Nunavoix

Le souffle francophone du Nunavut

Volume 1, numéro 44 - 15 décembre 2006







Les élèves de l'école des Trois-Soleils ont eu la chance d'avoir la visite d'une chocolatière qui leur a donné une formation sur le métier. Des chocolats de toutes formes et de toutes saveurs ont été confectionnés par les élèves qui les vendront lors du concert de Noël du 18 décembre, au profit des activités de l'école.

Formation des adultes au Nunavut

Par Arianne Clément

Ed Picco, ministre de l'Éducation, et Paul Kaludjak, président de la Nunavut Tunngavik Inc., ont répondu aux questions des médias le 8 décembre dernier lors d'une conférence de presse à l'Assemblée législative concernant la nouvelle stratégie de formation des adultes.

Différentes études, qui se sont penchées sur l'importance d'accroître le niveau d'alphabétisation au Nunavut comme ailleurs, ont récemment été publiées. La *Stratégie de développement économique du Nunavut*, *l'Enquête internationale sur l'alphabétisation et les compétences adultes* et le rapport de Thomas Berger portant sur la mise en œuvre de l'Accord sur les revendications territoriales du Nunavut, sont autant de documents qui démontrent le fait que l'autonomie du territoire réside dans l'éducation des Nunavummiut.

Plusieurs résidents du Nunavut ne possèdent pas les capacités élémentaires de lecture et d'écriture qui pourraient leur permettre d'accéder à l'emploi. Cette situation est particulièrement vraie dans les collectivités les plus isolées du territoire. Selon Ed Picco et Paul Kaludjak, les citoyens du Nunavut, s'ils veulent profiter des ressources économiques qu'offre le territoire dans les domaines du tourisme, de la pêche, de l'exploitation minière, de la construction et de l'administration publique, doivent acquérir les compétences et l'éducation nécessaires.

Des consultations publiques ont été faites et plusieurs organismes ont été appelés à former un groupe de travail afin de mettre sur pied une stratégie de formation des adultes. La priorité du gouvernement et de la NTI est d'accroître le niveau d'alphabétisation des Nunavummiut afin que ceux-ci puissent éventuellement s'inscrire à des programmes de formation qui leur ouvriraient la porte au marché du travail. On estime que l'argent investi aujourd'hui dans le projet permettra de réduire le taux de chômage et d'améliorer la qualité de vie des habitants du territoire.

Des services de diffusion d'information, d'orientation professionnelle, d'élaboration des programmes et d'aide financière pour les étudiants seront mis sur pied. On souhaite une meilleure coordination des organismes qui offrent des services d'éducation des adultes. On souligne aussi que les programmes doivent être élaborés en fonction de la culture inuite et de ses spécificités ; les langues inuktitut et inuinnaqtun et les valeurs communautaires doivent être mises de l'avant.



Ed Picco et Paul Kaludjak lors de la conférence de presse

Accord sur les revendications territoriales des Inuits du Nunavik

Par Arianne Clément

Notre premier ministre Paul Okalik s'est rendu à Kuujjuak, au Nunavik, le 1er décembre dernier afin de signer un Accord sur les revendications territoriales des Inuits du Nunavik. Pita Aatami, président de la société Makivik qui représente les Inuits du Nunavik, et Jim Prentice, ministre des Affaires indiennes et du Nord du Canada étaient aussi signataires de l'accord.

Un référendum sur la question a eu lieu en octobre, dans les quinze communautés du Nunavik, et 78 % des

Nunavut en bref

Changements climatiques

Plus de 40 représentants de différentes communautés du Nunavut ont assisté à des ateliers de sensibilisation quant aux impacts des changements climatiques. Les ateliers, offerts par le gouvernement du Nunavut, le ministère des Ressources naturelles du Canada, la ville d'Iqaluit et la *Inuit Tapiriit Kanatami*, portaient notamment sur la fonte du pergélisol, l'érosion côtière et les modes de constructions énergétiques. Les ateliers visaient aussi à élaborer des plans d'action communautaire. Le gouvernement du Nunavut a rappelé aux citoyens que les températures moyennes de l'Arctique croissent à un rythme presque deux fois plus rapide que dans le reste du monde alors que la couverture des glaces de mer atteint le plus bas niveau enregistré depuis les trente dernières années.

Accouchements prématurés

Un projet pilote portant sur les accouchements prématurés, qui s'est déroulé sur une période de deux ans, a été complété avec succès. Un test médical de prédiction des accouchements prématurés permet désormais aux professionnels de la santé de prévoir à sept jours près la naissance d'un enfant. Selon la ministre de la Santé et des Services sociaux, Leona Aglukkaq, ce test aurait déjà permis, au cours des deux dernières années, d'économiser 400 000 dollars en frais de transport Médivac.

Nouvelle loi

Une nouvelle loi qui vise à réduire le problème de la violence familiale au Nunavut a été adoptée à l'unanimité à l'Assemblée législative la semaine dernière. La *Loi sur la prévention de la violence familiale* permet désormais aux autorités de retirer les personnes abusives de leur foyer. La présidente du *Conseil du statut de la femme*, Kathy Hanson, se dit agréablement surprise de constater que le projet de loi a été adopté aussi rapidement.

Cueillette de véhicules

Le ministre de l'Environnement, Patterk Netser, a annoncé qu'une stratégie de cueillette de véhicules condamnés sera mise sur pied afin de rapatrier les milliers de véhicules abandonnés dans les dépotoirs du Nunavut. Patterk Netser a également indiqué que son ministère cherche à développer une industrie afin d'encourager le secteur public à s'impliquer dans l'affaire. Le projet, qui recevra un budget initial de 300 000 dollars, fait partie du plan *Communauté en Santé* initiée par le programme *Pinasuaqtavut*.

Commission scolaire francophone

Lors de la dernière Assemblée générale de la Commission scolaire francophone du Nunavut, un plan d'action a été adopté en ce qui concerne, entre autres, la gestion complète des ressources de la commission et l'ajout de classes de onzième et de douzième année. La question d'une meilleure intégration à la culture inuite a aussi longuement été débattue.

Relâche des dîners du vendredi

Veuillez prendre note que le dernier dîner du vendredi à l'Association des francophones du Nunavut avant la période des fêtes aura lieu le 15 décembre prochain. Bonnes vacances à tous !

Nunavik
Suite à la page 2

Nunavik
Suite de la page 1

électeurs se sont prononcés en faveur de l'accord.

Après treize années de négociation, les Inuits du Québec ont obtenu la propriété et des droits fonciers et tréfonciers sur une partie des îles et des eaux situées au nord et au large des côtes du Labrador et le long des côtes de la baie James, de la baie d'Hudson, du détroit d'Hudson et de la baie d'Ungava. Les Inuits détiennent désormais une zone de plus de 5 000 kilomètres carrés.

L'accord concerne particulièrement les questions relatives aux ressources naturelles sur ces îles. Le gouvernement versera 86 millions de dollars sur une période de neuf ans, en plus de fonds annuels pour permettre la réalisation des clauses de l'accord. Une part des redevances des activités d'exploitation qui ont lieu dans les eaux du Nunavik sera également redistribuée aux Inuits. L'accord prévoit que les Inuits auront un pouvoir décisionnel sur la gestion et l'aménagement du territoire. L'autonomie gouvernementale n'est pas en cause étant donné qu'il n'y a pas d'habitants permanents dans la zone revendiquée.

Des ententes ont été prises entre les Inuits du Nunavik et les autochtones des territoires environnants, comme les Inuits du Nunavut et du Labrador, ainsi que les Cris d'Eeyou Istchee, en ce qui concerne le chevauchement des territoires. Un nouveau parc national, d'une superficie de 9 700 kilomètres carrés, sera aussi créé dans la région du Labrador.

«La cérémonie de signature d'aujourd'hui est la preuve concrète que les progrès sont non seulement possibles mais aussi inéluctables quand nous travaillons à une cause commune. Le règlement d'une revendication territoriale représente un pas en avant vers une plus grande prospérité pour le Nord et pour tout le Canada au 21e siècle », a déclaré le ministre Prentice.

Nunavut : un modèle de services de santé en français

Daniel Hubert
Directeur du SAFRAN

Dans son rapport au Ministère de la santé et des services sociaux du Nunavut le réseau Santé en français au Nunavut – une initiative de l'Association des francophones du Nunavut – a mis de l'avant des recommandations pour favoriser un accès plus grand aux services de santé pour la communauté francophone.

Dans un premier temps, on recommande d'élaborer un modèle de services de santé primaires en français, propre au Nunavut. Par services de santé primaires on entend des services de première ligne qui vont de la promotion de la santé au traitement des blessures et maladies en passant par le diagnostic.

Le MSSS offre ces services de base à la population selon un modèle qui a été élaboré et mis en place au fil des ans. Alors pourquoi proposer un modèle pour les services aux francophones? Il y plusieurs raisons qui expliquent cette recommandation. En premier lieu, il faut noter que cette recommandation vise à répondre aux besoins spécifiques de soins et de services identifiés par les études et les consultations menées depuis deux ans auprès de la communauté francophone.

On a constaté que l'offre de services en langue française ne répondait pas à la demande. Les quelques professionnels et intervenants de la santé en mesure de parler le français ne suffisent pas à assurer des services de santé primaires. Le fait qu'ils ne soient pas identifiés, que leur disponibilité est variable, que leur déploiement dans le réseau de la santé est conçu en fonction des besoins généraux de services sont autant de facteurs qui limitent l'offre de services en français.

La nécessaire adaptation

Adapter des services aux plans culturel et linguistique - ce qui est l'enjeu fondamental de ce rapport - peut être parfois relativement simple. Récemment, sur proposition du Centre de santé publique d'Iqaluit, le SAFRAN a organisé une clinique de vaccination contre la grippe pour la communauté francophone. Traduction en français des formulaires de consentement, production d'outils de promotion de l'événement en français, mini-campagne de presse pour mousser la chose dans la communauté et mise en disponibilité de deux professionnels de la santé parlant français pour la vaccination. Cette expérience positive peut être répétée pour d'autres types d'interventions.

Adapter des services aux plans culturel et linguistique peut aussi être un peu plus compliqué dans le sens où cette tâche peut avoir un impact direct sur l'organisation des services, sur le recrutement et le déploiement des ressources humaines et sur la sélection du personnel. Si, par exemple, le personnel parlant français est concentré dans un service non utilisé par les francophones ou dans des horaires de travail qui ne permettent pas de rejoindre la majorité des francophones, l'offre de service est réduite.

C'est pourquoi la recommandation de création d'un modèle de services de santé primaires vise à étayer les constatations, appréciations et évaluations faites lors des entrevues, tables rondes, et débat avec les membres de la communauté et les professionnels, et à prendre en considération ces aspects d'organisation et de planification de services. Cette discussion s'avère d'autant nécessaire que le roulement rapide d'une partie du personnel professionnel et para-professionnel et la forte pression exercée par la demande de services amènent des modifications assez fréquentes dans l'offre de services aux francophones.

Des caractéristiques essentielles

Ce modèle devrait comprendre ou intégrer trois composantes majeures, soit les services et soins jugés prioritaires, l'offre de programmes et activités de promotion de la santé, et enfin l'accueil, l'orientation et la référence des personnes aux services et professionnels.

Quels sont ces soins et services identifiés comme prioritaires par la populatio? Ils sont de cinq ordres. D'abord on priorise la médecine et les soins familiaux, puis les soins psychosociaux et enfin les services d'urgence. De plus quatre services spécialisés sont les plus souvent réclamés : ophtalmologie, optométrie, soins dentaires et pharmacie. Enfin, on souhaite le maintien et le développement de médecines douces et alternatives, en particulier les services de chiropractie et d'ostéopathie.

Comme autre caractéristique de ce modèle, on propose qu'il puisse garantir des seuils de services à déterminer grâce à des cueillettes de données complémentaires. Cela pourrait paraître excessif dans les conditions du Nunavut marquées par une pénurie de ressources humaines, la plus saillante du Canada. Mais la détermination de seuils de services pour quelques domaines particuliers serait un exercice qui permettrait une mise à jour régulière de l'étude des besoins et en conséquence de la planification à un peu plus long terme des services, Cette mécanique constituerait aussi une réponse tangible aux demandes véhiculées par la communauté depuis plusieurs années et hausserait le degré de confiance dans le système de santé.

Pour répondre aux besoins des francophones en matière de santé, à leur expérience comme citoyens, il est aussi recommandé d'envisager ce modèle dans une perspective communautaire des services de santé. Ce qui veut dire concrètement que cette dernière peut s'impliquer dans la structuration et l'orientation de services et contribuer à leur gouvernance. Les formes de cette implication et de cette contribution restent à être précisées. Mais compte tenu que les diverses communautés ont toutes légitimement droit à des services de qualité dans leur langue, la mise en place d'un modèle ou d'une offre de services plus structurée et concentrée pour les francophones devrait se faire en partenariat intercommunautaire. Ce défi ne peut être réalisé sans un partage minimal des enjeux entre les communautés majoritaires et minoritaires, sans un arbitrage des besoins et des attentes, sans un certain sens de l'équité dans les solutions trouvées.

À titre d'exemple, mettre à la disposition de la communauté francophone un seul médecin en mesure d'offrir un service de qualité en français serait un grand progrès pour cette communauté. Il n'y en a présentement aucun. Ce médecin rendrait aussi des services en anglais aux communautés anglophones et inuites. Dans le cas des Inuits unilingues, les services du médecin se feraient avec l'aide d'un interprète. Pour les Inuits parlant anglais, les services seraient rendus dans leur langue seconde. Un gain net dans cas des francophones et un gain partiel dans le cas de la population inuite.

Cette recommandation s'insère parfaitement dans la lettre et l'esprit de l'énoncé du gouvernement du Nunavut en matière de santé et mieux-être des communautés : le PINASUAQTAVUT. En effet, le gouvernement a comme principe directeur cet énoncé : « Le développement de programmes et services justes, compréhensibles et faciles d'accès permettra d'encourager la participation de la population tout en permettant au gouvernement d'assumer cette responsabilité. »

L'analyse des entrevues permet d'affirmer qu'il faut aussi soutenir l'offre de services en français, fournir de façon continue à la population une information à jour sur les ressources disponibles dans la communauté,



Le SAFRAN tient un kiosque d'information à Iqaluit lors de l'Assemblée générale annuelle 2006 de l'Association des francophones du Nunavut : diffusion de brochures contre l'usage du tabac et références aux professionnels de la santé, annonce de la clinique de vaccination contre la grippe, informations sur le réseau de la santé, distribution de publicité sur la Trousse des nouveaux parents.

les services offerts par le réseau public et leurs mécanismes d'accès. C'est pourquoi il est recommandé de créer un service d'accueil, d'orientation et de référence qui assumerait ce mandat d'information et de soutien à l'offre de services en français.

Quel est le meilleur chemin pour élaborer ce modèle ? Une discussion pourrait permettre d'étudier les diverses avenues et de considérer, par exemple, le potentiel que recèle la création récente d'une clinique de santé familiale à Iqaluit. La collaboration entre le Centre de santé publique et le SAFRAN dans les activités de promotion de la santé jette aussi les bases d'une meilleure planification à cet égard.

Finalement, pour être viable et porteur, le modèle de services en français doit s'insérer dans la dynamique et les orientations actuelles du MSSS, au modèle existant en quelque sorte. Ce modèle offre « un assemblage unique de soins de santé primaires, de services de santé publique et de soins à domicile » notait récemment la ministre de la Santé et des Services sociaux du Nunavut. Dans cet assemblage unique, l'adaptation culturelle et linguistique des services à la communauté francophone est un atout majeur.





Le souffle francophone du Nunavut

CP. 880, Iqaluit, Nunavut, X0A 0H0
Tél. 867-979-4606
Télec. 867-979-0800
communications@nunafranc.ca
www.franconunavut.ca

Journaliste : Arianne Clément
Collaborateurs : Yoan Barriault, Sabrina Bertrand, Daniel Cuerrier, Sylvain Fortier, Daniel Hubert, Carolyn Mallory, Tania Viens.

Le Nunavoix est produit pour le compte de l'Association des francophones du Nunavut et est réalisé grâce à l'aimable collaboration de l'Aquilon.

L'Association des francophones du Nunavut (AFN) est le porte-parole officiel de la communauté franconunavoise. Sa mission est d'œuvrer à l'affirmation et au plein épanouissement de la francophonie au Nunavut dans une perspective d'harmonie avec les autres cultures.

Pauvreté

Une enquête indépendante réclamée

Alternatives North propose une hausse du salaire minimum.

Batiste W. Foisy

La coalition de groupes de pression nordiques Alternatives North souhaite que le gouvernement des TNO commande une enquête indépendante sur la pauvreté.

C'est une des neufs recommandations que présente Alternatives North dans son rapport *« Poverty » : A Whispered Word in the NWT*, dévoilé mercredi dernier.

Ce rapport, financé par l'Alliance de la fonction publique du Canada et le Syndicat des travailleurs et des travailleuses du Nord, se veut une réponse au plan stratégique du gouvernement territorial en matière de soutien au revenu, développé l'an dernier. La principale lacune de ce plan stratégique, estime Alternatives North, est de s'être concentré sur un seul aspect – le soutien au revenu – et d'avoir négligé le problème de la pauvreté dans son ensemble.

« Le plan a le potentiel nécessaire pour amorcer des changements, affirme Suzette Montreuil d'Alternatives North. Nous estimons cependant que ces changements devraient être guidés par la volonté de sortir les gens de la pauvreté. »

« Nous préférerions que le gouvernement adopte une approche centrée sur la réduction de la pauvreté, plutôt que sur la révision des programmes », note à son tour Aggie Brockman, également de la coalition Alternatives North

Dans le cadre de la révision de son programme de soutien au revenu, le gouvernement des TNO a fait circuler un sondage. Les résidents étaient appelés à y répondre sur une base volontaire. Si Alternatives North salue la démarche participative du gouvernement, elle questionne cependant la méthode. « Cette façon de faire n'identifie pas les prestataires du soutien au revenu comme le public cible des consultations », note Aggie Brockman.

L'organisation estime qu'il serait important de s'assurer que les prestataires soient consultés, si le gouvernement a l'intention de revoir le régime d'aide au revenu. « On aurait pu envoyer des copies du sondage à tous les prestataires du programme de soutien au revenu », suggère Suzette Montreuil. Elle ajoute que ce document est probablement difficile à remplir pour une personne dont le niveau d'alphabétisation est faible et qu'il serait donc important de fournir des méthodes alternatives de consultation.

Manque d'information

Une enquête indépendante permettra de brosser un tableau plus large de la situation de la pauvreté, estime la coalition de groupes de pression, car en ce moment ce genre d'information demeure difficile à obtenir.

« C'est vraiment très difficile de voir ce qu'est le problème de la pauvreté aux TNO dans son ensemble », affirme Aggie Brockman.

Ainsi, alors que Statistique Canada fixe un « seuil de pauvreté » pour chacune des provinces canadiennes, il s'agit du revenu maximal à partir duquel un foyer est considéré pauvre. Or, un tel indicateur n'existe pas pour les Territoires du Nord-Ouest. « Tout ce que nous savons, c'est le nombre de personnes qui reçoivent des prestations de soutien au revenu, mais il y a plus de personnes que cela qui vivent dans la pauvreté », soutient Suzette Montreuil qui espère qu'une enquête indépendante puisse déterminer un indicateur tel que le seuil de pauvreté.

Hausse du salaire minimum

Entre autres recommandations, Alternatives North suggère qu'on procède immédiatement à une hausse du salaire minimum, présentement fixé Aux TNO à 8,25 $ par heure travaillée.

Bien que le rapport ne suggère pas de chiffre en tant que tel, Suzette Montreuil, elle, n'hésite pas à en donner. « Un salaire viable serait autour de 10 $ de l'heure », dit-elle.

Les plus dépensiers au Canada

On dépense 30 % plus aux Territoires du Nord-Ouest que dans le reste du pays.

Batiste Foisy

Les Ténois sont les plus dépensiers de tous les Canadiens, révèle l'*Enquête sur les dépenses des ménages* de Statistique Canada publiée cette semaine.

Alors que les foyers canadiens dans leur ensemble ont dépensés en moyenne 66 680 $, en 2005, aux Territoires du Nord-Ouest, les foyers ont dépensé en moyenne 89 730 $: le tiers de plus.

Même si, étant donné que le coût de la vie est plus élevé dans le Nord, ces chiffres peuvent ne pas sembler surprenants, l'analyse du taux de croissance des dépenses offre une autre perspective. Ainsi, alors que, dans l'ensemble canadien, les dépenses ont augmenté en moyenne de 5 % par rapport à l'an dernier, aux TNO l'augmentation est de 16 %, suggérant ainsi que les résidents du Nord sont vraiment moins frugaux que leurs concitoyens du Sud.

Ailleurs au pays, on note que les plus dépensiers se trouvent principalement en Ontario, en Alberta et en Colombie-Britannique. La province la plus frugale est Terre-Neuve-et-Labrador, où les foyers ont dépensé en moyenne 52 610 $, en 2005.

Les Ténois, semble-t-il, sont de grands consommateurs de cinéma. Bien que cela puisse sembler saugrenu dans un territoire qui compte aussi peu de salles de projection, c'est aux Territoires du Nord-Ouest que les dépenses en cinéma sont les plus élevées – et cela n'inclus pas la location de films.

En 2005, les ménages ténois ont consacré en moyenne 132 $ chacun en billets de cinéma. Dans le Canada en entier la moyenne se situe à 106 $ par ménage.

Enfin, un autre secteur dans lequel les consommateurs des TNO se sont distingués des autres Canadiens, est le logement.

C'est en effet ici que les ménages paient le plus cher pour se loger. En coomprenant le prix du chauffage, de l'éclairage des assurances, du loyer ou de l'hypothèque et tutti quanti, les ménages Ténois ont consacré en moyenne 17 690 $ pour mettre un toit sur leur tête. Dans l'ensemble du pays la moyenne par ménage baisse à 12 610 $.

Ce n'est que depuis 2003 que les Territoires du Nord-Ouest ne sont inclus dans l'*Enquête sur les dépenses des ménages*.



La défensive se resserre



Alain Bessette

Le mois de décembre a débuté de façon pas si pire. En six matchs, le club a pu récolté 8 points sur une possibilité de 12 en raison de trois victoires (dont une en temps supplémentaire) et de trois défaites (dont deux en temps supplémentaire). Ce qui est le plus intéressant, c'est que lors des quatre derniers matchs, la défensive du club a semblé se resserrer quelque peu. Ils n'ont accordé que neuf buts et, plus important encore, ils ont réussi à diminuer le nombre de lancers au but.

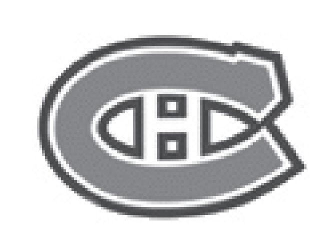
Selon l'antraîneur-chef, Guy Carbonneau, ce resserrement s'explique par une plus grande combativité des joueurs, une plus grande mobilité, un bon échec avant et de bons replis défensifs. La recette normale quoi! Quand tu veux plus la rondelle que ton adversaire, et que tu réussis à en garder possession, les chances de l'adversaire de compter diminuent.

Il y a aussi deux autres facteurs qui peuvent expliquer cette amélioration du jeu défensif du club.

Tout d'abord, parlons du deuxième trio, celui de Samsonov, Plekanec et Kovalev. Si Sergei Samsonov a finalement mis fin à une disette de 19 matchs sans but avec deux buts contre son ancienne équipe, les Bruins de Boston, ce n'est pas par manque de chance de compter au cours de la dernière semaine. Ce trio joue beaucoup mieux depuis quelques matchs et, même quand les buts ne viennent pas, ils constituent une menace constante pour l'équipe adverse. Ça devrait enlever un peu de pression sur le trio de Saku Koivu. Plusieurs observateurs notent d'ailleurs que Plekanec semble de plus en plus à l'aise de travailler avec ses deux ailiers et que Samsonov finalement fonce vers le filet.

Les deux buts de Samsonov contre les Bruins illustrent bien ce qui pourrait devenir la marque de commerce de ce trio. Sur son premier but, Samsonov a pratiquement déjoué toute la défensive adverse, a foncé au but et a compté: habile maniement de la rondelle. Sur le deuxième but, Thomas Plekanec s'est retrouvé à batailler contre deux défenseurs le long de la bande et, plus affamé que Chara, a pris possession de la rondelle et, à genou sur la glace, a fait une passe vers le devant du filet où se trouvait Samsonov qui n'a eu qu'à pousser la rondelle au fond du filet: acharnement. Un bémol doit cependant être ajouté. Le duo Kovalev-Samsonov souffre parfois d'un excès de maniement de la rondelle, en perd le contrôle et provoque des revirements. Rapides, ils réussissent parfois à réparer leur bévue mais ça donne souvent une chance à l'équipe adverse.

Le club dans son ensemble a une facette de son jeu à améliorer. Il s'agit de son pourcentage de réussite lors des mises en jeu. Actuellement, le club occupe le 16e rang de la ligue pour le pourcentage de mises en jeu réussies avec 49,4%. Koivu gagne plus qu'il n'en perd avec un pourcentage de réussite de 54,3%. Même résultat pour Bégin mais dans une moindre mesure avec 50,5%. Plekanec (49,3%) et Bonk (48,8%) perdent trop souvent leurs mises en jeu. Lorsque tu perds la mise en jeu en territoire offensif, tout le travail est à refaire pour reprendre possession de la rondelle et revenir en mode attaque. Dans la zone défensive, la perte du contrôle de la rondelle signifie parfois une bonne chance de compter pour l'équipe adverse.



Le leurre juste

Arranger son brochet pour les nuls



Jaquis Gagnon

« Moi j'aime pas le brochet, c'est plein d'arêtes »
« C'était un bon poisson, sûrement pas un brochet, y avait pas d'arêtes »
« C'est compliqué arranger un brochet, ça a des arêtes partout »
« Moi je mange pas de brochet, trop d'arêtes »
« Des filets de brochet ça se fait pas à moins de perdre presque toute la viande »

Bon, on va se parler des vraies affaires, on va se dire la vérité une fois pour toutes. Le brochet est un poisson normal, pas un paquet d'arêtes pêle-mêle comme on semble souvent le penser. Il a une colonne vertébrale normale et un nombre d'arêtes pas plus élevé qu'une truite ou un doré. Aussi, elles sont à la même place.

Pourquoi alors ce mythe autour de filetage du brochet? La réponse est simple : les arêtes ont une forme sensiblement différente. Avant d'aller plus loin, sachez que les premières étapes de filetage sont exactement les mêmes pour à peu près tous les poissons.

Pour suivre les instructions suivantes, je suggère fortement d'avoir à portée de main un filet de brochet.

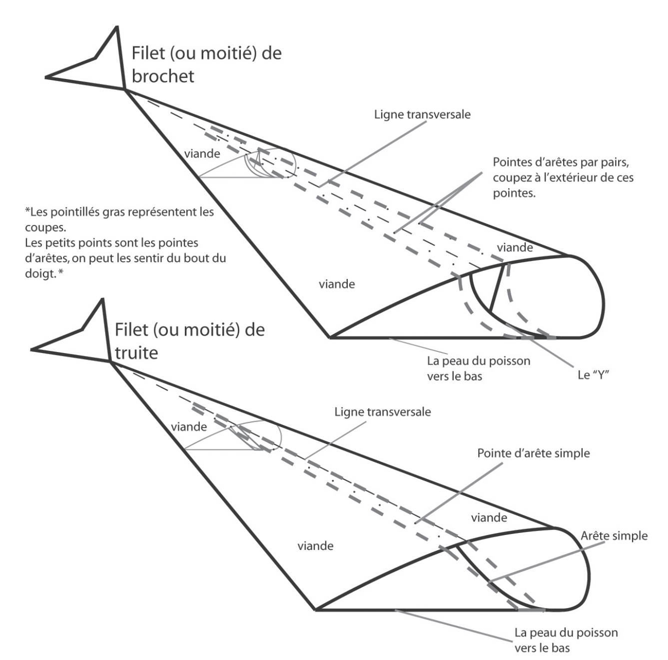
Une fois le poisson mort, on fait une incision droite à partir de l'anus jusqu'au menton, on coupe les filets à partir de derrière les branchies en suivant la colonne vertébrale vers la queue. La première coupe de l'anus au menton facilitera le travail, vous verrez. Là vous avez vos filets, ou si vous voulez vos moitiés de poisson.

Les arêtes du brochet maintenant.

Au lieu d'être simples et relativement droites comme dans la truite, elles se doublent à l'extrémité qui touche la colonne et forment donc un Y. La base du Y touche la peau et la tête du Y est celle qu'on peut sentir du bout du doigt à la surface du filet une fois coupé (voir les points noirs sur le schéma).

Une image vaut mille mots. Je présume que vous connaissez assez bien la truite, voici donc la comparaison, ci-contre.

Il s'agit donc de trouver les deux pointes de la série d'arêtes, de couper de chaque côté et de tirer sur le tout. C'est facile à dire et pas très difficile à faire. Repérez la ligne transversale dans le filet, elle va d'un bout à l'autre du filet, très visible, un peu creusée (ligne fine pointillée sur schéma). Placez la partie non dodue



vers vous. Un centimètre de l'autre côté de cette ligne et parallèlement à celle-ci, glissez doucement votre lame, ne coupez pas, sentez les arêtes seulement. Elles sont désormais repérées. Il y a donc une pointe du Y à un centimètre environ de l'autre côté de cette ligne transversale (plus le poisson est gros, plus cette pointe est loin de la ligne transversale, le Y étant plus grand) et une autre à quelques millimètres de votre côté de la ligne (celle-ci est toujours à la même place sur tous les brochets), voir les petits points noirs sur le dessin.

Pour le reste, c'est comme la truite… Vous pourrez désormais manger de succulents filets de brochet sans arêtes. Bon, j'avoue que ça nécessite quelques pratiques, mais vous verrez que ce n'est pas si sorcier.

Enfin, n'oubliez pas les arêtes des nageoires et bon appétit!

Télédiffusion des Jeux olympiques de Vancouver

On assure que les francophones seront bien desservis

Danny Joncas

OTTAWA – Les membres du comité permanent du Sénat sur les langues officielles ont pu obtenir, le lundi 4 décembre dernier, des réponses à leurs questions en ce qui a trait aux heures de télédiffusion de langue française auxquelles auront droit les francophones au pays lors des Jeux olympiques d'hiver de 2010, qui se tiendront à Vancouver.

C'est que depuis que le contrat de télédiffusion des Jeux a été octroyé au consortium Bell Globemedia/Rogers Media, dont la soumission excédait de 60 millions de dollars celle de la Société Radio-Canada, des craintes ont été soulevées en ce qui a trait à l'accès aux Jeux pour les francophones hors Québec qui suivront le tout à partir du confort de leur salon. C'est que contrairement à Radio-Canada, les chaînes québécoises Télévision Quatre Saisons (TQS), le Réseau des Sports (RDS) et le Réseau Info Sports (RIS), qui font partie du consortium, n'offrent leur signal que par l'entremise de câblodistributeurs ou de service par satellite.

Or, lorsqu'ils ont comparu devant le comité sénatorial lundi, les présidents de TQS, RDS, CTV et Rogers Sportsnet ont fait état des démarches qui ont été entreprises pour s'assurer que tous les Canadiens puissent suivre le déroulement des Jeux de Vancouver dans la langue de leur choix. Par exemple, durant les deux semaines des Jeux, TQS, RDS et RIS offriront gratuitement leur signal respectif aux câblodistributeurs et suggéreront à ces compagnies d'en faire autant envers leurs clients.

« En tout, 550 heures seront diffusées en français par la combinaison de RDS, RIS et TQS. Cela est plus du double des heures par rapport aux Jeux de 1988 à Calgary, la dernière fois que les Jeux olympiques ont eu lieu au Canada », a précisé le président de TQS, René Guimond. Même si ces 550 heures constituent la moitié du nombre d'heures de diffusion totales prévues en anglais, on précise que plus de chaînes sont disponibles en anglais et que plusieurs des émissions anglophones seront présentées en reprise.

« En plus de viser à atteindre presque tous les foyers francophones au Canada, nous avons pris une mesure supplémentaire pour assurer la plus grande portée possible de notre couverture. Nous avions formellement offert à la Société Radio-Canada la possibilité de distribuer le signal olympique de TQS sans frais à l'extérieur du Québec. Malheureusement, la SRC a décliné notre proposition », indiquait pour sa part Gerry Frappier, président de RDS.

S'étant adressé aux sénateurs tout juste avant le consortium de Bell Globemedia/Rogers Media, le président-directeur général de Radio-Canada, Robert Rabinovitch, a dit ne jamais avoir reçu une telle offre. Cependant, les représentants du consortium gagnant disposaient de copies de leur proposition et du refus écrit de Radio-Canada pour confirmer leurs intentions. Malgré tout, M. Rabinovitch a précisé qu'une telle offre ne serait pas acceptable pour la SRC.

« Nous sommes responsables envers le CRTC de la qualité et de la quantité de programmation que nous offrons sur nos ondes. Nous ne pouvons tout simplement pas permettre à un diffuseur privé de substituer sa programmation à la nôtre afin de pallier les lacunes de sa couverture », commentait le grand patron de la société d'état, ajoutant que si jamais une entente est conclue, elle devra être bénéfique pour les deux parties sur le plan économique.

Enfin, en ce qui a trait à la remise en question, par Robert Rabinovitch, de la qualité du contenu qui sera présenté aux francophones, le président de CTV a tenu à rassurer le comité sénatorial à ce sujet.

« RDS produit des émissions sportives 24 heures par jour, 365 jours par année. Donc il n'y a aucun doute dans mon esprit qu'ils peuvent accomplir un travail de qualité », a fait remarquer Rick Brace, qui est l'un de ceux à la tête du consortium ayant déboursé la rondelette somme de 153 millions de dollars pour obtenir les droits de télédiffusion des Jeux de Vancouver.

Concours du festival des arbres

Première place pour l'école Boréale

Les élèves de l'école Boréale de Hay River ont décoré un arbre de Noël sur le thème des bûcherons.
L'arbre s'est mérité la première place lors du festival des arbres qui se tenait le 9 décembre dernier à l'école Princess Alexandra.
Félicitations!

La semaine prochaine, ne ratez pas le photo-reportage sur le concert de Noël.

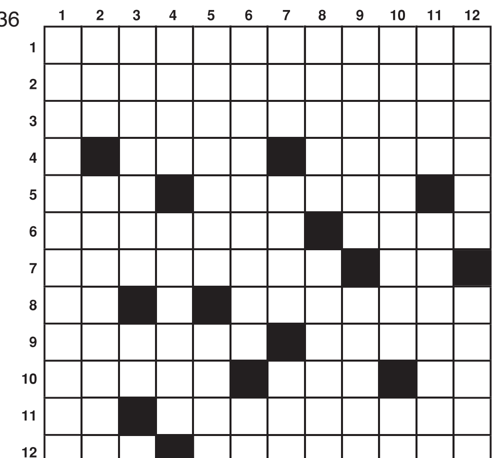


Alain Bessette

X MOTS CROISÉS

Les mots croisés de chez nous

PROBLÈME NO 936



HORIZONTALEMENT
1- Prénom et nom d'un compositeur-interprète et poète, auteur de la chanson Moi, mes souliers (1914-1988).
2- Ravitaillerai un avion en carburant.
3- Recouvrèrent par une lutte.
4- Costume de scène de la danseuse académique. – Pollué.
5- Amie. – Avancent.
6- Qui n'est pas usité. – Sans humidité atmosphérique (pl.).
7- L'un des alcaloïdes de l'opium. – Doublée.
8- Article étranger. – Franche, qui se confie.
9- Né de la même mère et non du même père. – État de l'Inde entre le Bangladesh et la Roumanie.
10- Niais, étourdi. – Personnel. – Négation.
11- Infinitif. – Action d'enduire de matière gluante (pl.).
12. Pièce de la charrue. – Dispersée en petits groupes.

VERTICALEMENT
1- Étonnantes, extraordinaires.
2- Prénom féminin. – Qui n'a subi aucune altération.
3- Officier qui, dans l'ancienne Rome, enserrait une hache. – Infinitif.
4- Aussi, de même. – Lave bulleuse rude au toucher.
5- Papillon de nuit jaune varié de roux. – Qui existe dès la naissance.
6- Séparation par échauffement de deux métaux alliés de fusibilités différentes. – Gisèle Savard.
7- Choisi. – Soigné, maintenu dans un certain état. – Personnel.
8- Se sépare en couches. – Détermina l'importance de.
9- Sainte-Marguerite et Saint-Honorat sont les deux principales de ces îles en Méditerranée. – Tentative.
10- Qui produisent les gonflements de certains tissus organiques. – Nom d'une compagnie qui construit des autos.
11- Épouse du rajah. – Elle appartient à la peau.
12- Mentionnées. – Exprimée, formulée.

RÉPONSE DU NO 935

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	G	E	R	A	R	D	■	I	L	R	O	N
2	A	V	I	T	A	I	L	L	E	R	A	I
3	N	E	B	O	■	L	A	I	C	I	S	E
4	S	I	■	C	R	A	M	O	I	S	I	S
5	A	L	L	A	I	T	E	N	T	■	E	■
6	■	L	I	T	R	O	N	■	H	U	N	E
7	P	A	T	I	E	N	T	A	I	S	■	X
8	I	■	C	E	N	S	■	U	N	I	T	E
9	S	M	A	R	T	■	A	V	E	N	I	R
10	T	I	G	E	■	A	L	E	■	E	T	C
11	E	T	E	■	P	L	E	N	I	E	R	E
12	R	E	■	A	S	E	P	T	I	S	E	R

Horoscope

SEMAINE DU 17 AU 23 DÉCEMBRE 2006

ANNIVERSAIRES :
17 décembre PETER SNELL (Sagittaire-Tigre)
18 décembre STEVEN SPIELBERG (Sagittaire-Sanglier)


Bélier

BÉLIER
Semaine qui vous apprend à mieux voir ce qui peut être favorable à vos ambitions. Cela est important pour vous. Vous allez vers du succès.


Taureau

TAUREAU
Vous êtes capable de mieux évaluer ce qui peut vous apporter du bonheur. Vous savez agir avec beaucoup de sérénité. Tout dans votre vie est axé sur un besoin d'être juste envers vous-même et envers les autres.


Gémeaux

GÉMEAUX
Vous êtes dans une période qui demande une grande attention au plan de vos paroles. Évitez les malentendus. Soyez franc et cela vous évitera des ennuis.


Cancer

CANCER
Vous avez besoin de vous sentir jeune moralement. Vous êtes capable de faire face à plusieurs difficultés. Cela est important pour vous et pour les gens que vous aimez.


Lion

LION
Vous êtes capable de mieux agir au plan humain. Vous savez ce qui peut mieux vous apporter de l'estime de vous-même. Ne vous en faites pas trop. Profitez de ce qu'il y a de beau dans votre vie.


Vierge

VIERGE
Vous avez d'immenses possibilités de chances professionnelles. La planète Pluton fait que vous repensez entièrement tout ce que vous vivez au plan de votre travail. Vous vous sentez capable de tout envisager d'une façon puissante et efficace malgré des difficultés.




Balance

BALANCE
Vous vivez des choses qui demandent beaucoup d'attention. Vous avez l'impression d'être placé dans des situations où plusieurs choses ne sont pas claires. N'ayez pas peur d'en parler.


Scorpion

SCORPION
Vous avez la possibilité de mieux savoir défendre ce qui vous est dû. Cela est important pour vous. Vous saurez le faire d'une manière honnête.


Sagittaire

SAGITTAIRE
Semaine qui vous apprend à mieux voir ce qu'il y a de grand dans tout ce que vous vivez. Vous savez ce qui peut être bon pour vous. Ne vous laissez rien imposer.


Capricorne

CAPRICORNE
Semaine qui vous demande d'être sûr de votre manière de vivre. Vous êtes dans une période qui vous apporte beaucoup de choses bénéfiques. Voyez-le.


Verseau

VERSEAU
Vous avez besoin d'être conscient de tout ce que vous vivez au plan humain. Vous êtes capable de mieux vous éviter des problèmes. Vous prenez beaucoup de maturité.


Poissons

POISSONS
Vous êtes sur le point de mieux comprendre vos sentiments. Vous savez réfléchir. Cela vous apporte beaucoup de clarté dans le domaine de votre vie intérieure.